

VOTRE ENFANT POURRAIT AVOIR BESOIN D'UNE 2^E DOSE DE VACCIN

Est-ce que votre enfant a reçu un premier vaccin contre le H1N1 ou contre la grippe saisonnière?

Les enfants en bonne santé de plus de 3 ans **n'ont pas besoin** de recevoir une deuxième dose du vaccin, **MAIS...**



SI

votre enfant a reçu une première dose du **vaccin contre la grippe H1N1** et :

- a) a moins de 3 ans ou
- b) a moins de 9 ans et souffre d'une maladie chronique telle que l'asthme, le diabète, etc.,

ALORS

une deuxième dose du vaccin H1N1 doit lui être administrée après **21 jours** pour lui assurer une protection maximale.

SI

votre enfant a moins de 9 ans et que c'est la première fois **de sa vie** qu'on lui administre le **vaccin contre la grippe saisonnière**,

ALORS

une deuxième dose du vaccin contre la grippe saisonnière doit lui être administrée après **28 jours** pour lui assurer une protection maximale.

LA DEUXIÈME DOSE DES VACCINS CONTRE LE H1N1 ET LA GRIPPE SAISONNIÈRE EST ADMINISTRÉE GRATUITEMENT AUX ENDROITS SUIVANTS :

À WHITEHORSE : Centre de santé de Whitehorse, 9010 Quartz Road

Du lundi au jeudi : de 8 h à 8 h 30 et de 15 h à 16 h

Vendredi : de 8 h à 8 h 30 et de 13 h à 16 h

Les samedis 21 et 28 novembre et 5 décembre : de 10 h à 14 h

AILLEURS AU YUKON : Veuillez communiquer avec le centre de santé de votre localité pour prendre un rendez-vous.

Pour de plus amples renseignements sur la grippe et la vaccination, consultez les sites www.combattezlagrippe.ca, www.hss.gov.yk.ca ou composez le **811**.

Yukon
Santé et Affaires sociales